

**Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale**  
*29 septembre 2021*  
**Conseil de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,  
Monsieur le Directeur général,

Force Ouvrière déplore une nouvelle fois les conditions de consultation des caisses nationales sur le PLFSS, respectueuses ni des organisations, ni des services. Nous ne disposons pas de leur analyse à temps compte tenu du délai laissé à chacun pour examiner le texte, ni d'ailleurs des annexes, pourtant primordiales pour un certain nombre d'entre-elles. Il demeure fondamental de permettre à la fois une véritable démocratie sociale sur l'élaboration des Rapports d'Evaluation des LFSS (annexes 1) au printemps, mais aussi le temps nécessaire pour formuler des avis lors du projet à l'automne.

Force Ouvrière constate que ce PLFSS représente bien un projet de fin de mandature présidentielle, car il ne propose rien de structurant pour le financement de la Sécurité sociale. Certes Force Ouvrière salue le relâchement de l'ONDAM et quelques mesures en faveur de l'Autonomie, mais force est de constater qu'il s'agit là d'un effort conjoncturel et de sortie de crise, sans solution pérenne pour l'avenir et qui ne remet pas en question les régressions passées.

Pour Force Ouvrière, cela démontre toute la limite de l'étatisation de la Sécurité sociale : des LFSS qui s'enchaînent mais qui ne savent pas tenir compte du temps long, de la nécessité de stabilité et de lisibilité de son financement. Au contraire, et particulièrement ces dernières années, les LFSS auront accru l'injustice contributive, en remplaçant la participation des entreprises par celle des personnes protégées au travers de la CSG en particulier, mais aussi avec l'introduction massive de la TVA sociale en 2019. Avec la crise sanitaire, c'est en même temps l'explosion des charges indues, en faisant reposer sur la branche Maladie une partie substantielle du coût de la crise sanitaire, c'est-à-dire la déresponsabilisation financière de l'État sur sa mission de préparation et de réponse aux urgences sanitaires, qui explique le déficit conséquent et durable de la Sécurité sociale. C'est une double peine pour les travailleurs : en transformant cette partie de la dette Covid en dette sociale, cette fraction de CSG et la CRDS va persister de 2024 à 2033 au minimum au lieu de disparaître, faisant ainsi supporter l'essentiel de la charge sur les salariés et retraités.

# ////////// **FO** //////////// **Déclaration Force Ouvrière** ////////////

C'est bien la branche Maladie qui sera au cœur de ces réflexions. Pour l'heure, ce projet écarte le sujet de son financement et prend quelques dispositions pour mettre en œuvre le Ségur, améliorer certains parcours, prises en charges et couvertures, et poursuivre quelques recherches d'efficience sur le médicament. Sur ces sujets, Force Ouvrière n'a rien à redire. Toutefois, elle ne peut que renouveler son opposition au « forfait patient urgences », une véritable fuite en avant sur le problème de la saturation des urgences qui ne fera qu'accroître inégalités, exaspération des patients et dégradation des conditions de travail des personnels. Ce projet n'est pas à reporter, il est à abandonner ! De la même manière pour la participation des assurés : pour FO, ce n'est pas à réformer mais à supprimer si l'on souhaite réduire les coûts de prise en charge et améliorer le recours aux droits et aux prises en charge, ce qui serait une excellente mesure de prévention secondaire et tertiaire. Aussi, Force Ouvrière alerte sur une disposition qui serait prise trop précipitamment concernant la protection sociale complémentaire des fonctionnaires, alors que les discussions sont encore en cours.

Par ailleurs, ce PLFSS projette un retour à la normale dès 2023, avec un ONDAM à 2,4 puis 2,3%. Force Ouvrière affirme que les raisonnements de la décennie précédente ne pourront plus tenir dans celle-ci. Le système de santé est à bout de souffle, le Ségur rattrape une partie du retard pris mais revenir aussitôt sur des mesures d'économies sera fatal pour les personnels et les assurés. Il ne faut pas des réformes structurelles, pour Force Ouvrière il faut une modification de la structure du financement de la branche et à un niveau suffisant pour répondre aux besoins. La logique de la maîtrise comptable et du « tout CSG » est en passe de faire craquer le système et le consentement aux prélèvements.

Un dernier mot enfin à destination des caisses, qui sont mises à rude épreuve avec notamment le « contact tracing », mission qui n'aurait pas dû relever de leurs attributions mais rester sous le secret médical. FO salue d'autant l'engagement des collaborateurs à avoir porté leur part et contribué activement à la lutte contre l'épidémie. Il est impératif de sortir de la logique du « new public management » et de la production à flux tendus, un service public n'est pas une chaîne de montage, et les caisses doivent être dotées des moyens suffisants pour répondre à leur cœur de métier, le service des prestations. FO y sera très attentive pour la prochaine COG.

Ainsi, malgré quelques avancées, pour lesquelles Force Ouvrière conservera son exigence sur l'appréciation concrète de ces mesures et de leurs effets. Pourtant toutes ces mesures ne peuvent masquer l'insuffisance chronique de moyens pour répondre aux enjeux de la permanence de notre modèle.

Force Ouvrière ne peut que s'opposer à ce texte en ce qu'il ne remet pas en cause la déresponsabilisation des entreprises sur le financement de la Sécurité sociale et de l'État sur ce qui relève de ses attributions. Ce PLFSS ne fixe pas des caps sérieux pour répondre aux défis du financement de la Sécurité Sociale qui est un élément consubstantiel de notre République sociale.